

SOCIAL Les élus ont constaté que les établissements n'attiraient plus les personnes âgées

Le CCAS présente son nouveau plan logements-foyers

Olivier Noblecourt, adjoint à l'Action sociale et familiale et vice-président du CCAS et Florence Hanff, adjointe aux Personnes âgées, ont présenté mercredi leur nouveau projet de logements-foyers pour personnes âgées (LFPA) grenoblois. Le résultat d'un an et demi de travail auprès des résidents, de leurs familles et de diverses associations.

Les élus sont partis du constat que « personne ne veut venir dans ces foyers, ce qui est normal puisque le modèle grenoblois n'a pas bougé depuis trente ans », et du fait que « le principal problème n'est pas la dépendance _ puisqu'une personne sur six seulement est dans ce cas-là _ mais l'isolement ».

Olivier Noblecourt veut « croire en l'avenir des logements-foyers, le seul cadre qui concilie souhait d'autonomie et tous les services d'aide

et d'animation ». Pour redonner envie aux personnes âgées d'y venir, il a fallu tout repenser. Dans ces établissements destinés aux personnes âgées autonomes et dans lesquelles le partage d'un appartement avec son conjoint est possible (ce qui n'est pas le cas dans les Ehpad), Olivier Noblecourt veut « offrir une certaine liberté ainsi qu'une intimité aux personnes âgées, notamment en mettant une douche dans chaque appartement ». « Il faut aussi offrir la possibilité d'avoir une vie sociale dans l'établissement et en dehors », poursuit l'élu, qui compte embaucher des animateurs de quartier et travailler avec le réseau associatif.

Deux LFPA verront le jour d'ici 2016

Par ailleurs, il a été constaté que la répartition géographi-

que des différents foyers était inappropriée. « Sur les 350 places que nous avons, 150 se trouvent à la Villeneuve, alors que le secteur 6 ne représente que 8 % des plus de 60 ans de Grenoble ». D'où la future destruction du LFPA Les Gentianes et la rénovation de celui du Lac. D'autres aménagements sont prévus : plusieurs LFPA vont être rénovés (Saint-Laurent et Le Lac) ou agrandis (Notre-Dame), tandis que les secteurs 3 et 4 verront la création d'un LFPA d'ici 2016. La capacité totale d'accueil sera la même qu'aujourd'hui (360 places).

Malgré les travaux, les tarifs (700 € par mois) ne bougeront quasiment pas. Mais « il n'est pas normal de payer le même prix à Notre-Dame qu'à La Villeneuve. Donc certains tarifs vont monter et d'autres descendre avec un taux de variation total de 0 ».

Mathieu CONTE



Olivier Noblecourt, vice-président du CCAS, et Florence Hanff, adjointe aux personnes âgées. DL